

Emploi salarié en Polynésie française ; évolution de 1995 à 2004

Dix ans après la fin du CEP (Centre d'Expérimentation du Pacifique), parallèlement à un emploi non salarié encore très présent, l'emploi salarié a fortement augmenté malgré quelques à-coups.

L'économie polynésienne s'est réorientée au profit du secteur primaire et de la construction, mais le secteur tertiaire concentre 4/5 des emplois salariés. L'âge moyen du salarié progresse pour atteindre 36 ans. La durée moyenne du travail est en diminution à 151 heures par mois et est plus faible chez les femmes.

Structure de l'emploi

Salariés et non salariés

En Polynésie française, le marché de l'emploi reflète encore la coexistence de deux modèles de développement : un secteur moderne et structuré avec l'emploi salarié dans les entreprises et les administrations ; un secteur traditionnel avec l'emploi non salarié encore largement tourné vers l'autosubsistance où vies domestique et économique sont étroitement mêlées.

En 1988, sur une population active occupée avoisinant 65 000 personnes, près d'un actif sur 4 (23 %) déclarait travailler à son compte. En 2002, au recensement de la population, la population active occupée comptabilisée approche les 88 000 personnes et 20 % des actifs sont dans la sphère non salariée. Les taux français sont de 13 % en 1989 et presque deux fois moins en 2002 (9 %).

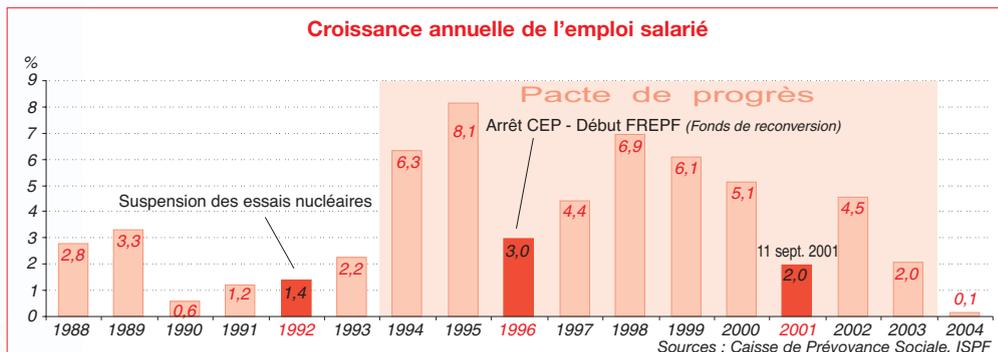
En 2002, l'agriculture, la pêche et la perliculture occupent 32 % des effectifs non salariés, la construction, le commerce, l'hôtellerie-restauration et l'artisanat traditionnel fournissent également le tiers de ces emplois. Dans ces secteurs, le recours aux aides familiaux (personne aidant un membre de sa famille sans rémunération associée) est encore fréquent puisqu'ils rassemblent 82 % d'entre eux, ce qui souligne le caractère encore informel de ces activités (les aides familiaux constituent 13 % du total des effectifs non salariés).

Salariés du public et du privé

Autre indicateur, la répartition entre secteur public et privé dans la population active occupée montre une évolution en faveur de l'emploi privé ; en 1988, l'emploi salarié privé représentait 40 % contre 47 % en 2002, l'emploi salarié public évoluant de 38 % à 35 %. De même, la proportion d'emplois publics sur le total de l'emploi salarié passe de 49 % à 43 % entre 1988 et 2002.

Évolution des effectifs de l'emploi salarié

Entre 1987 et 2004, l'emploi salarié (hors fonctionnaires d'État affiliés à la sécurité sociale française) est passé de 35 000 à 63 000 postes. Sur ces vingt dernières années, trois étapes se distinguent dans la croissance des effectifs.



N° 2/2006

Directeur de la publication :
Serge CONTOUR

Rédactrice en chef :
Patricia ANNEVILLE

Auteur de la publication :
Charly BODET

Maquettage : Yrida DOMINGO

Flashage : SCOOP

Impression : STPmultipress

Vente et abonnements : 47 34 42

Prix du numéro :

En Polynésie française : 600 F.CFP

Hors Polynésie française : 750 F.CFP

Dépôt légal : Avril 2006

ISSN 1247 - 7370

©ISPF 2006

B.P. 395 - 98 713 Papeete - Tahiti
Tél. : (689) 47 34 34 / Fax : (689) 42 72 52
E-mail : ispf@ispf.pf / Site web : www.ispf.pf



INSTITUT
STATISTIQUE
DE LA
POLYNÉSIE
FRANÇAISE

La première, de janvier 1987 à fin 1993, montre une faible hausse de l'emploi suivi d'une stabilité des effectifs. L'amplitude des variations annuelles est accentuée par les transferts de personnel entre l'État et le Pays (éducation, santé et administrations publiques).

La deuxième étape va de 1994 à 2003 où l'emploi connaît une forte croissance. La mise en place du système de Protection Sociale Généralisée en 1995 a vraisemblablement renforcé ce mouvement de hausse. À l'inverse, la reprise des essais nucléaires fin 1995 et début 1996 a eu pour conséquence de limiter ce dynamisme en 1996 et 1997.

Les événements du 11 septembre 2001 affectent à nouveau la croissance qui s'essouffle progressivement jusqu'à une stabilisation du nombre d'emplois entre 2003 et 2004 (+0,1 %) qui constitue la troisième étape.

Emploi salarié : les données sur l'emploi salarié sont issues des déclarations au Régime Général des Salariés effectuées par les employeurs auprès de la Caisse de Prévoyance Sociale et sont transmises de manière anonyme mensuellement à l'ISPF qui en assure l'exploitation. Les fonctionnaires d'État (11 725 en 2004) et les personnes affiliées au Régime des Non Salariés (RNS, 10 341 personnes en décembre 2004) ne rentrent pas dans le cadre de l'emploi salarié. Dans la nomenclature, le secteur de l'éducation n'inclut pas le personnel d'État, en particulier le personnel enseignant de l'enseignement primaire et secondaire. Les services aux particuliers comprennent l'hôtellerie-restauration, les activités culturelles et les activités des ménages en tant qu'employeurs de personnel domestique.

Croissance forte dans le primaire et la construction

En 2004, le secteur **primaire** représente 4 % des effectifs salariés. En dix ans, ses effectifs ont doublé pour totaliser 2 400 emplois. La progression moyenne annuelle est de 7,6 %, de même ampleur dans l'agriculture que dans le secteur aquacole (perliculture comprise). La filière de la pêche, aquaculture, perliculture a connu son apogée en 2000 avec 2 100 emplois pour redescendre à 1 700 en 2004.

Emploi salarié par secteur d'activité de 1995 à 2004

	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	Variation moyenne annuelle %
<i>Unité : Nombre</i>											
Agriculture	1 256	1 480	1 870	2 217	2 452	2 786	2 544	2 519	2 329	2 424	7,6
<i>dont Pêche, aquaculture, services annexes</i>	874	999	1 367	1 639	1 748	2 116	1 864	1 852	1 625	1 705	7,7
Industrie	3 920	4 076	4 494	4 758	4 999	4 991	4 982	5 131	5 107	5 261	3,3
<i>dont Industrie manufacturière</i>	3 352	3 513	3 923	4 156	4 354	4 373	4 366	4 500	4 469	4 608	3,6
Construction (BTP)	3 003	3 110	3 394	4 065	4 556	4 542	5 172	5 507	5 736	5 238	6,4
Travaux Publics	737	625	699	832	972	1 067	1 210	1 092	1 365	1 476	8,0
Gros œuvre	1 318	1 508	1 565	1 943	2 162	2 155	2 458	2 892	2 611	2 184	5,8
Second œuvre	948	977	1 130	1 290	1 422	1 320	1 504	1 523	1 760	1 578	5,8
Commerce	6 800	7 029	7 458	7 974	8 421	9 037	9 290	9 393	9 664	9 852	4,2
Commerce et réparation automobile	1 108	1 152	1 194	1 245	1 261	1 342	1 403	1 406	1 466	1 472	3,2
Comm. de gros et intermédiaires du commerce	2 169	2 281	2 492	2 645	2 883	3 012	3 028	3 092	3 169	3 395	5,1
Comm. de détail et répar. d'articles domestiques	3 523	3 596	3 772	4 084	4 277	4 683	4 859	4 895	5 029	4 985	3,9
Services	30 298	30 918	31 459	33 042	34 786	36 695	37 214	39 335	40 317	40 461	3,3
Transports	2 874	3 111	3 179	3 366	3 603	3 814	3 891	4 218	4 707	4 851	6,0
Activités financières	1 441	1 432	1 439	1 468	1 447	1 423	1 481	1 497	1 488	1 532	0,7
Activités immobilières	476	451	420	485	525	587	627	732	663	729	4,9
Services aux entreprises	2 556	2 815	3 007	3 209	3 447	3 833	3 914	4 300	4 760	4 623	6,8
Postes et télécommunications	691	700	721	733	791	860	922	916	971	971	3,9
Location	216	228	224	265	319	319	314	305	338	331	4,9
Activités informatiques	66	76	94	89	87	120	154	177	163	148	9,4
Recherche et développement	329	317	201	189	179	185	174	168	165	162	-7,6
Services fournis principalement aux entreprises	1 254	1 494	1 767	1 933	2 071	2 349	2 350	2 734	3 123	3 011	10,2
Services aux particuliers	6 600	7 003	7 382	7 909	8 488	8 894	8 745	9 058	9 290	9 469	4,1
<i>dont Hôtels et restaurants</i>	4 453	4 737	4 934	5 433	5 889	6 211	5 824	6 212	6 508	6 681	4,6
Éducation, santé, action sociale	2 656	2 654	2 715	2 856	3 002	3 173	3 316	3 556	3 722	3 839	4,2
Éducation	488	593	558	520	535	524	546	667	654	728	4,5
Santé et action sociale	2 168	2 061	2 157	2 336	2 467	2 649	2 770	2 889	3 068	3 111	4,1
Administration	13 695	13 452	13 317	13 749	14 274	14 971	15 240	15 974	15 687	15 418	1,3
<i>dont Administration publique</i>	12 673	12 373	12 237	12 505	12 991	13 626	13 936	14 654	14 266	14 047	1,2
Toutes activités	45 277	46 613	48 675	52 056	55 214	58 051	59 202	61 885	63 153	63 236	3,8
Variation annuelle		3,0 %	4,4 %	6,9 %	6,1 %	5,1 %	2,0 %	4,5 %	2,0 %	0,1 %	

Sources : Caisse de Prévoyance Sociale, ISPF

En décembre 2004, 5 300 personnes travaillent dans l'**industrie** (8 % des effectifs salariés), contre moins de 4 000 en 1995 soit une progression de près d'un tiers des effectifs de l'industrie depuis dix ans (+3,3 % en moyenne annuelle). Les principaux secteurs industriels bénéficiant de ce regain d'activité sont la métallurgie et le travail des métaux (19 % des effectifs de l'industrie, +400 emplois) et la fabrication de matériels de transports (7 %, +200 emplois). Les industries agricoles et alimentaires qui comptent 1 400 emplois salariés (27 % de l'industrie et 2 % du total de l'emploi salarié) ont des effectifs en progression de 21 % (+ 250 postes). Au contraire des industries du textile, de l'habillement, du cuir et de la chaussure où le nombre de salariés diminue de 25 personnes.

Dans le secteur de la **construction**, la croissance de l'emploi a été de 6,4 % en moyenne tous les ans pour atteindre 5 200 postes en 2004 et représenter 8 % des effectifs salariés. Le nombre d'emplois salariés du secteur des travaux publics (28 % des effectifs de la construction) a été multiplié par deux en dix ans tandis que le nombre des salariés du gros œuvre et second œuvre a progressé des deux-tiers.

Le **tertiaire** (commerce et services) concentre plus de 50 000 emplois salariés et représente 80 % des emplois déclarés.

Le secteur du commerce croît en moyenne de 4,2 % par an pour compter un peu moins de 10 000 emplois en 2004. Une personne sur six (16 %) travaille dans le secteur du commerce. Les effectifs des services passent de 30 000 à 40 000 emplois salariés en 10 ans soit une hausse moyenne annuelle de 3,3 %.

Hormis celle des activités financières (+0,7 %), la croissance annuelle moyenne des effectifs de l'administration publique (+1,3 %) est la plus faible observée sur ces dix dernières années. L'administration a notamment connu une baisse de ses effectifs de 1995 à 1997, puis de 2002 à 2004.

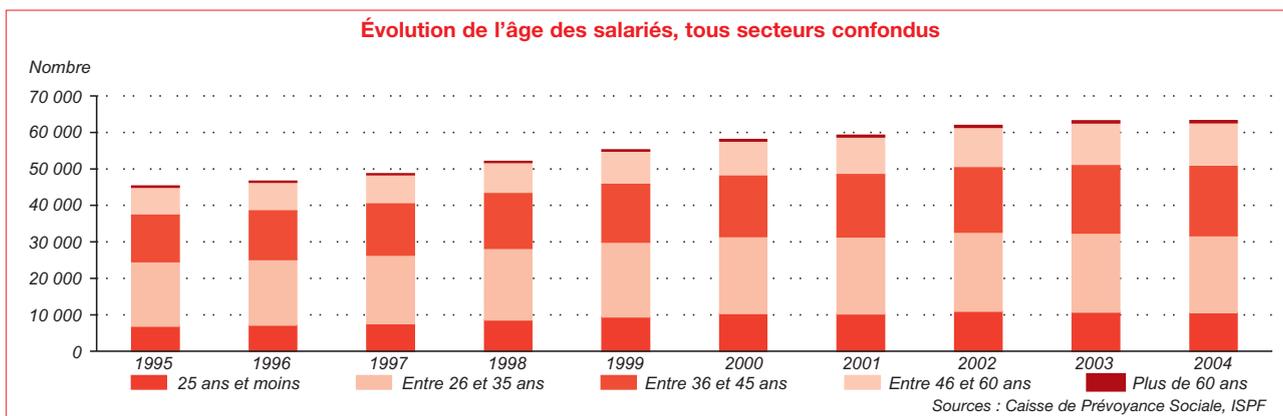
Les plus fortes progressions se sont réalisées dans le secteur des services fournis principalement aux entreprises (activités juridiques, comptables, conseil, intérim, sécurité, nettoyage,...) dont les effectifs se sont accrus de 10 % tous les ans, dans les activités informatiques (+126 % depuis dix ans) et le secteur des transports (+69 % sur 10 ans, soit 6 % d'augmentation annuelle). L'hôtellerie a connu une rupture de croissance en 2001, globalement la progression est de 50 % en 10 ans pour atteindre un peu moins de 7 000 emplois (11 % des salariés).

L'âge moyen augmente

En dix ans, l'âge moyen des employés salariés est resté stable à 35,5 ans jusqu'en 2002, pour atteindre 36 ans ces deux dernières années. L'âge moyen des femmes salariées (36 ans) a davantage progressé (+0,8 an) et rejoint ainsi l'âge moyen des hommes (36,3 ans).

La poursuite d'études, plus fréquente, amène les jeunes à rentrer plus tardivement sur le marché du travail. Les qualifications demandées pour accéder au salariat sont ainsi plus importantes qu'il y a dix ans. La progression de l'activité chez les 60 ans et plus (1,2 % des effectifs) a aussi contribué à l'augmentation de l'âge moyen des salariés.

Les hommes sont en moyenne plus âgés que les femmes dans la production d'électricité (41,1 ans contre 37,4 ans pour les femmes), l'éducation (36,1 ans vs 33 ans) et les transports et communications (36,4 ans vs 34,2 ans).



A contrario, les femmes sont plus âgées dans les activités domestiques (39,8 ans contre 37,8 ans pour les hommes), l'agriculture (33,7 ans vs 32,1 ans) et la construction (35,3 ans vs 33,8 ans). Dans ce dernier secteur elles exercent essentiellement des fonctions administratives.

L'âge moyen le moins élevé (entre 30 et 34 ans) s'observe dans l'agriculture, la construction, l'hôtellerie-restauration, l'« immobilier et services aux entreprises » et l'éducation. Pour la majorité d'entre elles, ces activités utilisent

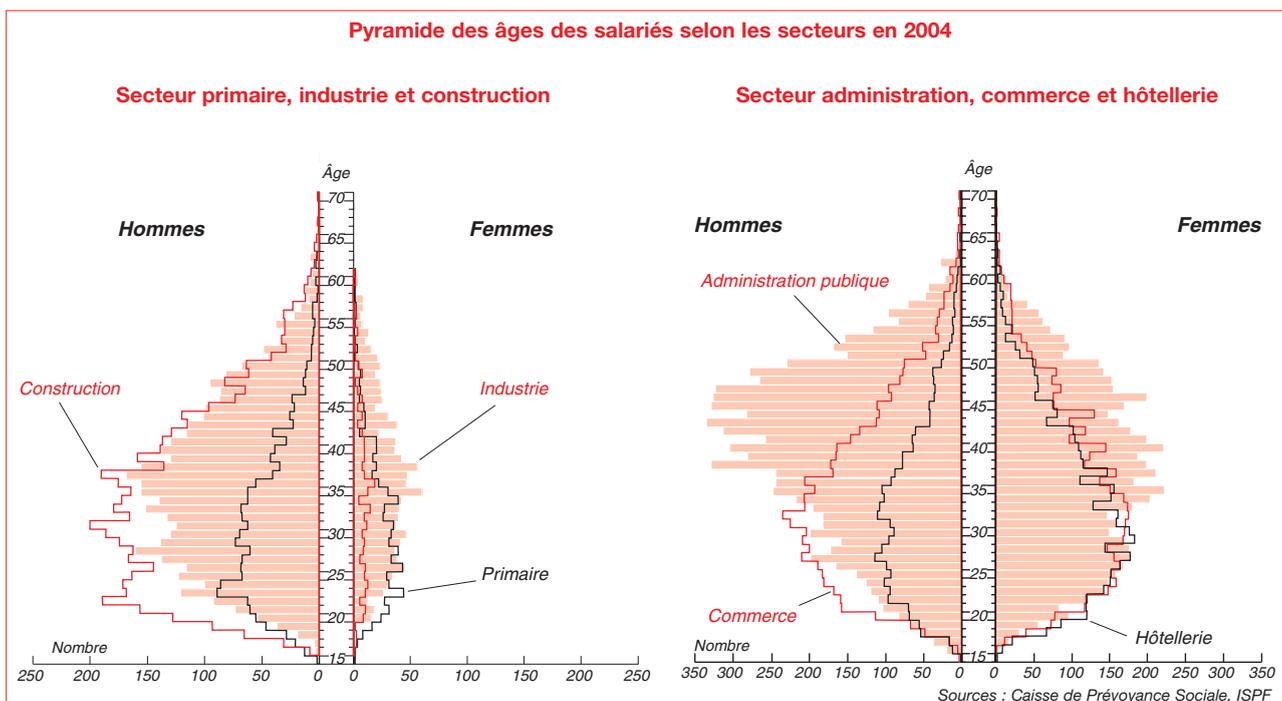
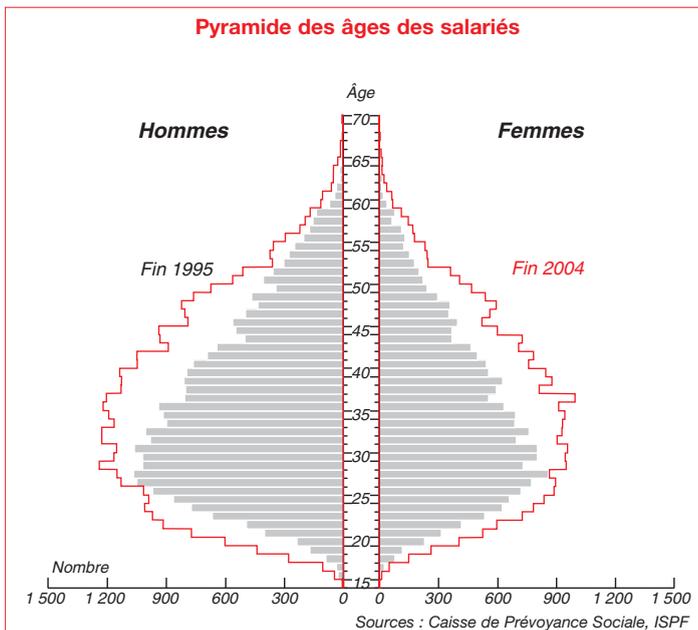
essentiellement une main d'œuvre jeune et peu ou pas qualifiée (jeunes hommes dans la construction et le gardiennage ; jeunes femmes dans la restauration). La pénibilité physique, les horaires décalés, la saisonnalité du travail ou la faiblesse des rémunérations sont souvent caractéristiques de ces emplois et favorisent la forte rotation des effectifs.

À l'inverse, les secteurs de la production d'énergie, de l'administration publique, des activités financières, de la santé et action sociale et des services domestiques, ont un âge moyen plus élevé (entre 38 et 40 ans). Hormis les services domestiques (femmes de ménages, jardiniers,...), ces activités touchent des métiers à forte technicité nécessitant des niveaux de diplômes élevés. Le recrutement se fait auprès des jeunes ayant effectué des études supérieures ou ayant réussi un concours (administration). Ces effectifs n'ont que peu progressé ces dix dernières années. L'activité des ménages chez les particuliers est principalement exercée par des femmes ayant besoin de revenus complémentaires, souvent dans le cas d'une reconversion.

La proportion de femmes parmi les salariés se maintient autour de 42 % (soit 4 femmes pour 6 hommes). Par comparaison, cette proportion est de 46 % en Nouvelle-Calédonie en 2004.

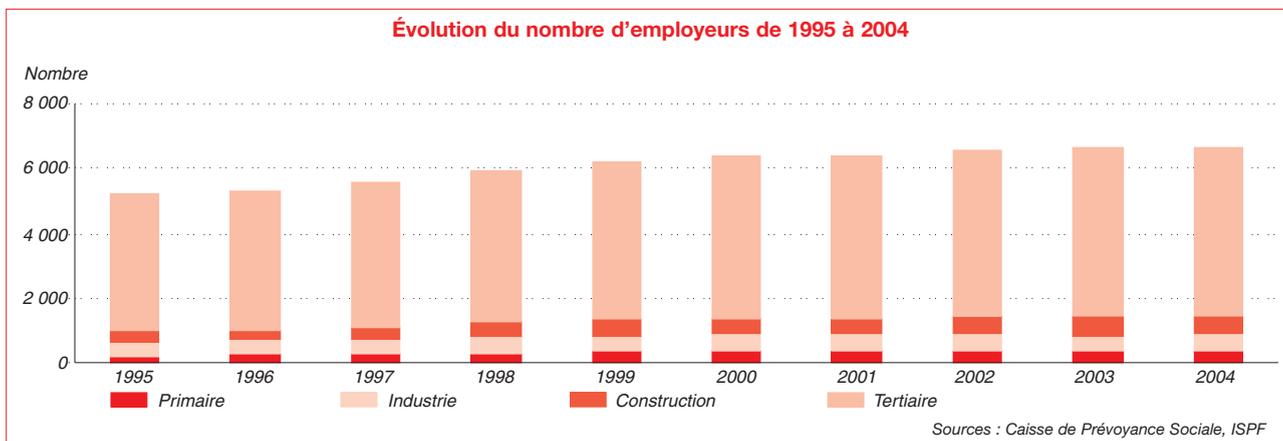
Les métiers les plus masculinisés demeurent les plus physiques : la construction (94 %), l'industrie (77 %), le secteur primaire (70 %) et les transports et communications (64 %). Au contraire l'activité des ménages (89 % de femmes), la santé et l'action sociale (75 %), l'hôtellerie et la restauration (60 %), les activités financières (60 %) et l'éducation (59 %) sont des secteurs fortement féminisés.

Les secteurs de la « production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau » et de l'agriculture se sont féminisés ces dernières années tandis que celui de l'éducation s'est masculinisé.



Profil des employeurs

En 2004 la Polynésie française compte 6 600 employeurs. Depuis 1995 ce nombre a progressé de 27 % soit une augmentation annuelle de 2,7 %. Le secteur primaire concentre 5 % des employeurs, l'industrie 8 %, la construction 8 % et le tertiaire 79 %.



La création d'entreprises : secteur primaire, BTP et services

Le nombre d'entreprises du secteur primaire et du BTP (déclarant au moins un salarié) a fortement évolué depuis 10 ans (+81 % et +65 % respectivement) du fait de l'essor de la periculture et des grands travaux publics.

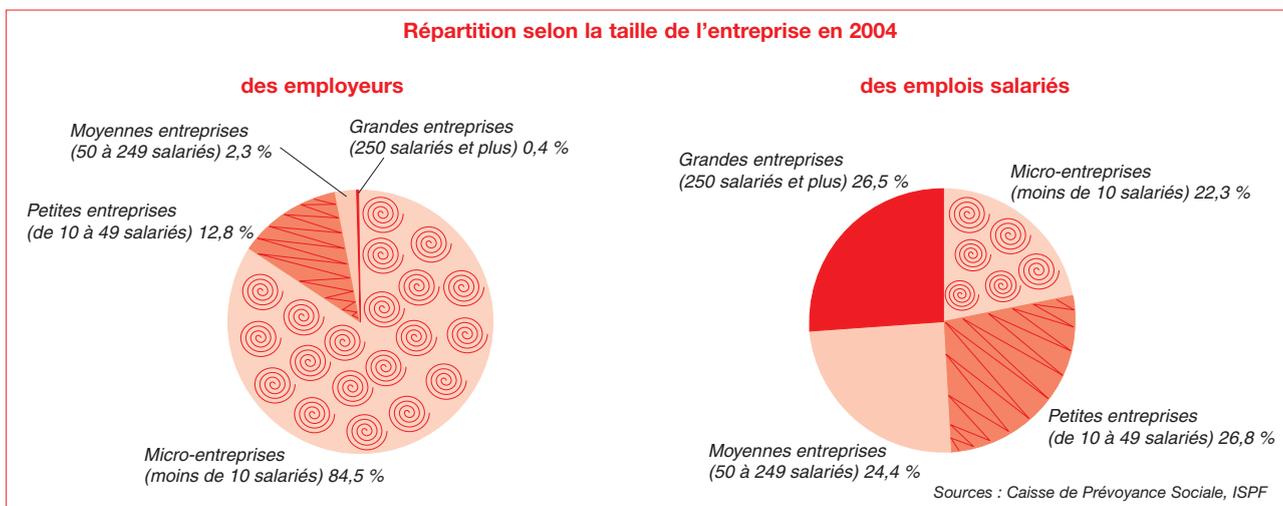
Dans le secteur tertiaire, le nombre d'entreprises de « l'immobilier, de location et de services aux entreprises » ainsi que de « la santé et action sociale » ont augmenté de 46 % et 64 % respectivement, l'hôtellerie-restauration de 41 %. Les activités informatiques ont vu leur nombre croître de façon très forte depuis dix ans passant de 11 sociétés en 1995 à 29 en 2004 (soit une progression de 164 % sur la période).

La proportion des emplois salariés du secteur privé augmente régulièrement, passant de 66 % en 1995 à 72 % en 2004, ceci s'explique par la stabilité des personnels d'État recrutés sur contrats locaux et un plus faible recrutement de l'administration territoriale et communale.

Des micro-entreprises, pour l'essentiel ...

84,5 % des employeurs sont des micro-entreprises (moins de 10 salariés), 12,8 % des petites entreprises (10 à 49 salariés), 2,3 % des moyennes entreprises (50 à 249 salariés) et 0,4 % des grandes entreprises (250 salariés et plus). Les micro-entreprises représentent 22,3 % des emplois salariés, les petites 26,8 %, les moyennes 24,4 % et les grandes 26,5 %.

Selon le statut juridique, 16 % des effectifs sont employés par des personnes physiques, les SA (Sociétés Anonymes) emploient près d'un quart des salariés (23 %) et les SARL (Société A Responsabilité Limitée) 18 %.



...mais un effectif moyen en nette progression

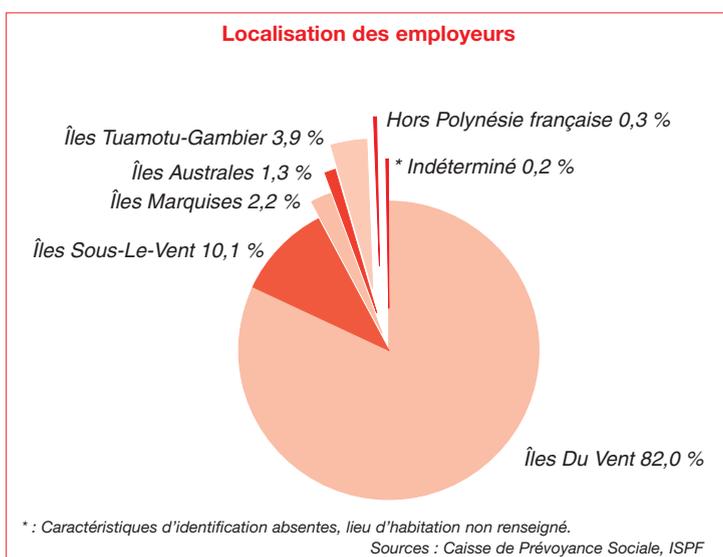
L'effectif moyen est de 9,5 employés par entreprise, en progression constante depuis dix ans (8,7 salariés en 1995). La moyenne est plus faible pour les entreprises du secteur primaire avec 6,7 emplois comparativement au secteur de l'industrie (10,1) et de la construction (9,9). Dans le tertiaire, l'effectif moyen est de 9,6.

Les plus petits effectifs se retrouvent dans « l'activité des ménages » (1,1), « l'agriculture, chasse, sylviculture » (3,7) et « l'immobilier, location et services aux entreprises » (5,6). À l'opposé, les effectifs moyens les plus importants se situent dans « la production-distribution d'électricité, de gaz et d'eau » (62), les activités financières (26,9) et les transports et communications (20,5).

Localisation des emplois...

En 2004, 82 % des employés résident dans les Îles Du Vent, 10,1 % dans les Îles Sous-Le-Vent, 3,9 % aux Tuamotu-Gambier, 2,2 % aux Marquises et 1,3 % aux Australes.

En dix ans, les résidents salariés des Îles Sous-Le-Vent et des Tuamotu-Gambier ont augmenté de moitié (+51 % et +54 % respectivement), les Îles Du Vent ne progressant que de 41 % (soit 3,9 % en moyenne annuelle). Le nombre de salariés marquisiens n'a crû que de 14 % et celui des Australes de 20 %.



Aux Tuamotu-Gambier, plus d'un quart des employés est rattaché au secteur primaire, principalement dans la periculture. Les salariés des Australes et des Marquises sont 90 % à travailler dans le secteur tertiaire. Aux Îles Sous-Le-Vent, 28 % des salariés sont employés dans l'hôtellerie-restauration.

La localisation de l'emploi à un niveau géographique fin est parfois difficile à établir : certaines entreprises à établissements multiples déclarent l'ensemble de leurs effectifs sur un seul de leurs établissements. De plus, la localisation de l'employeur correspond à l'adresse physique du siège ou de l'établissement rattaché à l'employeur, plutôt qu'au lieu réel d'activité.

Ainsi les employeurs des Îles Du Vent concentrent 88 % des employés, ceux des Îles Sous-Le-Vent 6 %, 4 % pour les Tuamotu-Gambier, 1 % pour les Marquises et moins de 1 % pour les Australes.

Durée de travail : en diminution

En décembre 2004, la durée moyenne mensuelle de travail des salariés était de près de 151 heures (150,8 heures mensuelle) soit 34 heures et 48 minutes en moyenne par semaine. En 1995, elle était de 153,7 heures ; en diminution sur la période 1995 à 1999, elle se stabilise par la suite à un peu plus de 150 heures.

Durées moyennes les plus faibles : activités de ménage et agriculture...

Les activités de ménage, l'agriculture, l'« immobilier location services aux entreprises », l'hôtellerie-restauration et les services sociaux ont les durées moyennes les plus faibles : de 88 heures pour les premières à 144 heures pour les dernières.

...durées moyennes les plus élevées : activités financières et production d'électricité.

À l'opposé, les secteurs du commerce, de l'administration publique, des industries manufacturières, de l'industrie extractive, les activités financières et la « production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau » ont les horaires moyens les plus élevés : de 155 heures à 170 heures. Ces domaines sont moins sensibles aux facteurs externes pouvant agir sur le volume d'activité (phénomènes saisonniers, environnement international, ...) et reconnus pour la stabilité de leurs effectifs employés à temps complet.

Durée de travail : La durée mensuelle du travail est mesurée à partir de la déclaration mensuelle des salariés, réalisée par les employeurs. Elle ne permet pas de distinguer la nature du contrat, ni le nombre d'heures effectuées de manière continue ou non. Un salarié ayant travaillé quinze jours à plein temps (169 heures réglementaires ou 39 heures hebdomadaires) ne peut être distingué d'un salarié ayant travaillé l'intégralité du mois à mi-temps (84,5 heures).

Répartition des horaires moyens de travail par âge et sexe en 1995 et 2004

Nombre d'heures	25 ans et moins			Entre 26 et 45 ans			Plus de 45 ans			Total			
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	
<i>Unité :</i>													
84 h et moins	%												
1995	8,7	17,2	12,5	2,5	8,9	5,2	2,5	8,5	4,8	3,4	10,2	6,3	
2004	12,9	22,1	16,7	3,9	11,1	7,0	2,6	9,5	5,4	5,2	12,6	8,3	
De 85 à 168 h	1995	61,0	55,8	58,7	46,9	47,4	47,1	41,1	45,8	42,9	47,9	48,5	48,1
	2004	60,9	55,3	58,6	47,6	48,2	47,9	36,2	39,7	37,6	47,5	47,8	47,6
169 h	1995	16,3	18,0	17,1	37,4	34,0	35,9	47,0	38,5	43,7	36,1	32,2	34,4
	2004	13,3	16,5	14,7	32,4	31,8	32,1	49,5	42,9	46,8	32,6	31,4	32,1
170 h et plus	1995	14,1	9,0	11,8	13,2	9,6	11,7	9,5	7,2	8,6	12,7	9,1	11,2
	2004	12,9	6,0	10,0	16,1	8,9	13,0	11,7	7,9	10,2	14,7	8,2	11,9
Total	1995	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
	2004	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Sources : Caisse de Prévoyance Sociale, ISPF
Durée moyenne du travail plus faible chez les femmes...

La durée moyenne de travail est plus faible pour les femmes (144 heures contre 156 heures pour les hommes), elles occupent davantage des postes précaires ou à temps partiel qu'il soit choisi ou subi et doivent aussi compter avec les absences dues aux maternités. Ces écarts sont accentués dans les secteurs de l'activité des ménages (101 heures pour les hommes, 87 heures pour les femmes) et de l'immobilier et des services aux entreprises (146 heures contre 132 heures) et faibles dans le secteur primaire.

En 10 ans, la diminution de la durée moyenne de travail est plus nette chez les femmes que chez les hommes. En 1995, la durée moyenne mensuelle masculine était de 158,2 heures (-3,3 heures en 10 ans) et celle des femmes de 147,6 heures (-3,7 heures en 10 ans). Les contrats temporaires ou le développement du travail à temps partiel concernent davantage les femmes que les hommes. En 2004, en nombre d'heures travaillées, les femmes sont 13 % à effectuer moins de 85 heures par mois alors que les hommes ne sont que 5 %.

...les jeunes plus touchés par la réduction du temps de travail...

La durée du travail évolue dans le même sens que l'âge du salarié. Les jeunes de 25 ans et moins travaillent en moyenne 134,1 heures, ceux de 26 à 35 ans 150,5 heures, ceux de 36 à 45 ans 155,3, ceux de 46 à 60 ans 158,3 et 160,5 heures pour ceux de plus de 60 ans.

En dix ans ce sont les jeunes qui ont le plus été touchés par la réduction du temps de travail. Les 25 ans et moins l'ont ainsi vu réduite de 6,2 heures, ainsi ils étaient 29 % à temps plein en 1995, ils ne sont plus que 25 % en 2004. L'arrivée massive sur le marché du travail des générations de la décennie 1980 (boom des naissances) explique l'amplitude de cet écart. Le temps de travail des 26 à 35 ans a diminué de 3,3 heures et celui des 36 à 45 ans de 2,9 heures. La durée moyenne de travail s'allonge pour les plus de 45 ans : de 0,2 heure pour les 46 à 60 ans et de 3,2 heures pour les plus de 60 ans.

...heures supplémentaires : peu d'évolution.

Les heures supplémentaires ont peu évolué en dix ans, elles concernent 12 % de la population salariée. Elles s'observent dans les secteurs d'activité les plus masculinisés : la production d'électricité où la moitié des effectifs font des heures supplémentaires ; l'industrie manufacturière, la construction, le commerce et les « transports et communications » dont 20 % du personnel sont concernés. Mécaniquement, les heures supplémentaires sont donc plus le fait des hommes que des femmes (15 % vs 9 %).

Solide progression des emplois en équivalent temps plein

En « **emploi équivalent temps plein** », l'emploi salarié correspondrait à 56 053 postes. En dix ans, ce nombre est passé de 40 400 à 56 100 soit une progression de 39 % ou 3,7 % en moyenne annuelle. Cette augmentation est légèrement inférieure à celle des effectifs réels compte tenu de la diminution de l'horaire moyen. Dans le secteur de la production d'énergie, l'emploi « équivalent temps plein » est sensiblement égal aux effectifs salariés réels car l'horaire moyen est proche des 169 heures. Au contraire, le nombre de postes en « équivalent temps plein » de l'activité des ménages correspond à la moitié des effectifs réels avec une durée moyenne de travail proche du mi-temps.

Emploi équivalent temps plein : Les emplois en équivalent temps plein correspondent à la somme des heures travaillées dans l'activité considérée divisée par la durée mensuelle maximale légale (169 heures).

Évolution des emplois en équivalent temps plein de 1995 à 2004*

Activités (code NAF en 17 postes)	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	Variation moyenne annuelle
	<i>Unité :</i>										
	<i>Nombre</i>										<i>%</i>
Primaire	1 085	1 299	1 625	1 928	2 024	2 329	2 110	2 067	1 953	2 093	7,6
Agriculture, chasse, sylviculture	304	389	424	473	556	522	517	517	555	596	7,8
Pêche, aquaculture, services annexes	781	910	1 201	1 455	1 468	1 808	1 592	1 550	1 398	1 498	7,5
Industrie	3 647	3 769	4 203	4 388	4 564	4 621	4 614	4 816	4 673	4 888	3,3
Industries extractives	92	85	105	140	183	151	126	130	138	147	5,4
Industrie manufacturière	3 107	3 230	3 629	3 789	3 915	4 029	4 016	4 203	4 055	4 238	3,5
Production & distribution d'électricité, de gaz, eau	448	453	470	458	466	440	472	483	481	503	1,3
Construction	2 471	2 700	2 905	3 278	3 822	3 543	4 130	4 584	4 724	4 519	6,9
Tertiaire	33 203	33 867	34 581	36 221	37 768	39 863	40 668	42 397	43 717	44 553	3,3
Commerce, réparations automobile	6 372	6 527	6 984	7 454	7 823	8 308	8 472	8 700	8 964	9 177	4,1
Hôtels et restaurants	3 815	4 027	4 193	4 490	4 838	5 094	4 856	5 068	5 310	5 518	4,2
Transports et communications	3 276	3 470	3 589	3 735	3 971	4 258	4 357	4 702	5 086	5 264	5,4
Activités financières	1 395	1 378	1 395	1 421	1 402	1 381	1 430	1 440	1 448	1 489	0,7
Immobilier, locations et services aux entreprises	1 950	2 133	2 242	2 426	2 565	2 808	2 929	3 299	3 475	3 513	6,8
Administration publique	11 807	11 585	11 327	11 632	11 947	12 604	12 916	13 368	13 181	13 189	1,2
Éducation	446	555	521	477	471	466	481	587	571	647	4,2
Santé et action sociale	2 004	1 896	1 972	2 109	2 208	2 368	2 481	2 560	2 738	2 809	3,8
Services collectifs, sociaux et personnels	1 669	1 833	1 887	1 995	2 032	2 115	2 284	2 200	2 334	2 335	3,8
Activités des ménages	469	461	469	482	512	459	461	473	609	611	3,0
Activités extra-territoriales	0	0	0	1	1	1	1	1	0	1	2,0
Effectif total	40 407	41 634	43 315	45 815	48 178	50 357	51 521	53 864	55 067	56 053	3,7
Variation annuelle		3,0 %	4,0 %	5,8 %	5,2 %	4,5 %	2,3 %	4,5 %	2,2 %	1,8 %	

* : Estimation au 31 décembre de chaque année. Pour faciliter la lecture, les chiffres ont été arrondis, ce qui peut parfois entraîner un différentiel dans les totaux.

Sources : Caisse de Prévoyance Sociale, ISPF

Principaux indicateurs de l'emploi salarié

Structure par subdivision

Lieu d'habitation

Unité :	Masculin	Féminin	% de femmes		Répartition		Variation moyenne annuelle sur 10 ans		Âge moyen		Structure par subdivision		
	Nombre	Nombre	%	Nombre	%	%	%	Année	Nombre	%	%	%	
Îles Du Vent	29 324	22 567	43,5	51 891	82,0	3,9	74,2	36,3	5 683	3,0	9,3	8,1	79,6
Îles Sous-Le-Vent	3 833	2 536	39,8	6 369	10,1	4,9	73,5	35,1	538	2,7	4,4	11,2	81,7
Îles Marquises	857	546	38,9	1 403	2,2	1,5	39,5	37,7	113	1,4	3,7	6,3	88,6
Îles Australes	528	264	33,3	792	1,3	2,0	30,7	38,4	37	2,2	2,2	7,6	88,1
Îles Tuamotu-Gambier	1 572	865	35,5	2 437	3,9	4,7	63,4	34,5	250	26,8	2,5	6,9	63,9
Hors Polynésie	74	131	63,9	205	0,3	-2,4	53,7	37,4	7	1,0	5,4	2,9	90,7
indéterminé	55	84	60,4	139	0,2								
Total	36 243	26 993	42,7	63 236	100,0	3,8	72,3	36,2	6628	3,8	8,3	8,3	79,6

* : Caractéristiques d'identification absentes, lieu d'habitation non renseigné.

Sources : Caisse de Prévoyance Sociale, ISPF